

Collectivité destinataire

Objet : Soutien au projet de coopération internationale « Ukraine post-conflit, reconstruire l'avenir d'un territoire littoral »

Madame, Monsieur (Président(e) ou Maire),

Les échanges d'expérience, la réflexion et l'action collectives, sont dans l'ADN de Rivages de France, au service de la préservation et de la valorisation des espaces naturels protégés. Ces mêmes leviers, Rivages de France propose à ses adhérents de les actionner pour témoigner de notre solidarité avec l'Ukraine et lui permettre d'ores et déjà d'envisager sa reconstruction et son avenir à terme.

Depuis 2019, dans le cadre d'un projet de coopération internationale porté par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), le GIP Littoral, BETEN Ingénierie International et des experts français (INterland, CASAGEC, Rivages de France) accompagnaient la Ville de Marioupol, située sur les bords de la mer d'Azov pour retrouver et valoriser sa façade maritime. Ce projet, élaboré conjointement avec les autorités de Marioupol et du district, n'a pu être mené à son terme compte tenu de l'invasion russe du 24 février 2022.

Le MEAE entend toutefois déployer rapidement des actions de soutien et anticiper la reconstruction de la ville par un appel à projet pour une intervention de 3 ans (2022-2024). C'est Rivages de France qui porte ce projet de coopération internationale, en coordonnant une équipe pluridisciplinaire renforcée et en maintenant le lien avec l'équipe municipale ukrainienne.

Ce projet vise notamment la mise en œuvre de 3 actions\* :

1. La réalisation d'un guide méthodologique de reconstruction d'une ville littorale, s'appuyant sur des retours d'expériences de villes françaises reconstruites après-guerre
2. Un accompagnement sur les possibles nouveaux positionnements stratégiques et l'aménagement du territoire du district de Marioupol et de la ville, et réflexion sur la mise en place de secteurs pilotes sur la reconstruction durable et résiliente
3. La valorisation des sites naturels du Parc national de Méotida.

*\* les actions 2 et 3 ne pourront être entreprises que dans un contexte de paix et de stabilité revenu en Ukraine, à Marioupol en particulier.*

Conformément à la délibération prise par son conseil d'administration en mars 2022, Rivages de France sollicite dès à présent ses membres actifs pour qu'ils apportent leur soutien à ce projet de coopération décentralisée par la signature d'un courrier officiel de soutien. Les collectivités contactées pourront en outre être sollicitées pour enrichir ce projet de coopération via des éléments de connaissance ou de réflexions internes, des ressources bibliographiques...

J'espère que notre demande retiendra votre attention et vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Didier Réault  
Président de Rivages de France

